



Déclaration 2011

Personnes morales

Sociétés à base de capitaux (sociétés anonymes, sociétés en commandite par actions, S. à r. l.), sociétés coopératives et communautés étrangères de personnes
Impôt cantonal et communal et impôt fédéral direct

Correction des coordonnées postales

N° de contribuable

Raison sociale

Correction

Siège principal

Correction

Fors d'imposition secondaires et/ou spéciaux cochez ce qui convient (et)

Entreprises, établissements stables (succursales, etc), immeubles

à l'étranger selon répartition internationale (joindre le détail)

en Suisse selon répartition intercantonale ([annexe J](#))

dans le canton de Genève Commune: ou selon répartition intercommunale ([annexe K](#))

But de l'entreprise

Date de la constitution

Date de l'inscription au registre du commerce de Genève ou du début d'activité à Genève

Durée de l'exercice commercial (période fiscale)

Début Fin

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à

Raison sociale et/ou nom, prénom

N° de téléphone

Renseignements pour un éventuel remboursement d'impôt

Si vous souhaitez communiquer d'autres coordonnées bancaires ou postales que celles pré imprimées sur la déclaration originale, veuillez le faire ci-dessous en indiquant votre numéro d'IBAN ainsi que le titulaire du compte si ce n'est pas le contribuable:

CH

Titulaire (si autre que contribuable)

A encarter dans la déclaration originale

Veillez retourner la présente formule de déclaration accompagnée des annexes requises.

Le tout, SANS AGRAFES, doit être encarté dans la déclaration originale qui vous a été envoyée et plié de façon à laisser apparaître dans la fenêtre de l'enveloppe-retour l'adresse de l'administration fiscale.

Contrôle de cohérence

Ces zones obligatoires vous permettront de vérifier que le remplissage des annexes est cohérent avec les chiffres du bilan.

Total des actifs

Total des fonds étrangers



GTPM11-2

Bénéfice net

		2011 (10/11)		
		Impôt cantonal et communal (ICC) CHF	Impôt fédéral direct (IFD) CHF	
1	Bénéfice net ou (perte) selon compte de profits et pertes de l'exercice			01.110
2	Redressements			
2.1	Charges non déductibles fiscalement débitées au compte de résultat			
2.1.1	Amortissements non autorisés par l'usage commercial et frais pour l'acquisition, la fabrication ou l'amélioration d'actifs			01.121
2.1.2	Provisions non autorisées par l'usage commercial			01.122
2.1.3	Amortissements non autorisés sur des actifs réévalués			01.123
2.1.4	Attributions à des réserves			01.124
2.1.5	Distributions dissimulées de bénéfice et/ou avantages procurés à des tiers qui ne sont pas justifiés par l'usage commercial			01.125
2.1.6	Excédent de dons			01.126
2.1.7	Intérêts non admis (selon annexe G)			01.127
2.1.8	Autres:			01.128
2.2	Produits imposables non crédités au compte de résultat			
2.2.1	Disparition de la justification commerciale de provisions			01.131
2.2.2	Bénéfices comptables sur la réévaluation d'immeubles ou de participations			01.132
2.2.3	Prestations à un prix de faveur (prélèvement anticipé de bénéfices) faites aux actionnaires, aux associés ou à des personnes proches (physiques ou morales)			01.133
2.2.4	Bénéfices de liquidation			01.134
2.2.5	Autres:			01.135
3	Total (total des chiffres 1 à 2.2.5)			01.710
4	Déductions			
4.1	Charges admises fiscalement non débitées au compte de résultat			
4.1.1	Dissolution de réserves latentes imposées			01.311
4.1.2	Contributions versées à des institutions de prévoyance professionnelle en faveur du personnel (chiffre 17.8)			01.312
4.1.3	Dons (chiffre 17.9)			01.313
4.1.4	Autres:			01.314
4.2	Produits non imposables crédités au compte de résultat			
4.2.1	Dissolution de réserves latentes imposées			01.321
4.2.2	Apports de capital			01.322
4.2.3	Autres:			01.323
4.3	Total des déductions (total des chiffres 4.1.1 à 4.2.3)			01.720
5	Résultat fiscal 2011/bénéfice ou (perte) (chiffre 3 moins chiffre 4.3)			01.740
6	./. Pertes fiscales des 7 exercices précédents (chiffre 35.8)			01.730
7	Bénéfice net total			01.750
8	./. Bénéfice net non imposable en Suisse (joindre le détail)			01.753
9	Bénéfice net imposable en Suisse			01.754
10	./. Bénéfice net non imposable dans le canton (selon annexe J)			01.755
11	Bénéfice net total dans le canton			01.756
12	./. Bénéfice net non imposable au sens des dispositions de l'article 22 ou 23 LIPM (selon annexe M)			01.757
13	./. Bénéfice net non imposable en vertu d'un arrêté d'exonération HBM, HLM, HCM, HM antérieur à 2001 (joindre le détail)			01.758
14	Bénéfice net imposable dans le canton			01.759
15	Réduction de l'impôt			
15.1	Réduction pour participations ayant une influence déterminante au sens des dispositions des articles 21 LIPM, 69 et 70 LIFD (selon annexe I)	%	%	01.811
15.2	Part du bénéfice net imposable dans le canton (chiffre 14) bénéficiant de la réduction de la charge fiscale au sens des dispositions de l'article 24A LGL (joindre le détail)			13.280
16	Exonération de l'impôt			
16.1	Part du bénéfice net imposable dans le canton (chiffre 14) exonérée de l'impôt au sens des dispositions de l'article 9 ou 10 LIPM	%		13.290
16.2	Part du bénéfice net imposable en Suisse (chiffre 9) exonérée de l'impôt au sens des dispositions de l'article 56 LIFD	%		01.814



GTPM11 - 3

17 Utilisation du bénéfice selon décision de l'assemblée générale ou de l'assemblée des associés		2011 (10/11) CHF
17.1	Bénéfice ou (perte) reporté(e) de l'exercice précédent	02.110
17.2	Bénéfice net ou (perte) selon compte de profits et pertes de l'exercice <i>(chiffre 1)</i>	01.110
17.3	Total à répartir	02.610
17.4	Dividende, parts au bénéfice ou intérêts sur les parts sociales (montant brut) : % du capital versé =	02.221
17.5	Tantièmes	02.222
17.6	Attribution aux réserves légales	02.223
17.7	Attribution aux réserves statutaires	02.224
17.8	Attribution à des institutions de prévoyance professionnelle en faveur du personnel	02.226
17.9	Dons	02.227
17.10	Autres:	02.228
17.11	Total de l'utilisation du bénéfice	02.620
17.12	Report à nouveau <i>(chiffre 17.3 moins chiffre 17.11)</i>	02.310

Capital propre

à la date de clôture du bilan (compte tenu de l'utilisation du bénéfice)

		ICC CHF	IFD CHF
18	Capital-actions, capital bons de participation, capital social de sociétés coopératives et de S.à r.l. versés		02.320
19	Réserves apparentes		
19.1	Réserve générale		02.321
19.2	Réserve pour actions propres		02.322
19.3	Réserve de réévaluation		02.323
19.4	Réserves statutaires		02.324
20	Report à nouveau <i>(chiffre 17.13)</i>		02.310
21	Réserves latentes imposées comme bénéfice		
21.1	Réserves latentes imposées (annexes A, B, D, E et F)		02.326
21.2	Autres:		02.241
22	Réserves issues d'apports de capital		02.330
23	Capital propre dissimulé (selon annexe G)		02.328
24	Capital propre total <i>(total des chiffres 18 à 23, mais au moins le capital versé et le capital propre dissimulé)</i>		02.650
25	./. Capital propre non imposable en Suisse (joindre le détail)		02.651
26	Capital propre imposable en Suisse		02.652
27	./. Capital propre non imposable dans le canton (selon annexe J)		02.653
28	Capital propre total dans le canton		02.654
29	./. Capital propre non imposable en vertu d'un arrêté d'exonération HBM, HLM, HCM, HM antérieur à 2001 (joindre le détail)		02.655
30	Capital propre imposable dans le canton		02.656
31	Imposition au taux réduit (holding ou sociétés auxiliaires)		
31.1	Part du capital propre imposable dans le canton (chiffre 30) au taux réduit au sens des dispositions de l'article 34 ou 35 LIPM	%	13.140
31.2	Part du capital propre imposable dans le canton (chiffre 30) au taux ordinaire	%	13.150
32	Réduction de l'impôt		
32.1	Part du capital propre imposable dans le canton (chiffre 30) bénéficiant de la réduction de la charge fiscale au sens des dispositions de l'article 24A LGL (joindre le détail)		13.160
33	Exonération de l'impôt		
33.1	Part du capital propre imposable au taux réduit (chiffre 31.1) exonérée de l'impôt au sens des dispositions de l'article 9 ou 10 LIPM	%	13.170
33.2	Part du capital propre imposable au taux ordinaire (chiffre 30 ou 31.2) exonérée de l'impôt au sens des dispositions de l'article 9 ou 10 LIPM	%	13.180
34	Détermination de la fortune nette pour les sociétés en liquidation		
34.1	Total de l'actif (valeurs vénales)		02.630
34.2	Total des fonds étrangers		02.641
34.3	Fortune nette <i>(chiffre 34.1 moins chiffre 34.2, à reporter sous chiffre 24)</i>		02.325



GTPM11-4

Pertes fiscales des 7 exercices précédents

		ICC CHF	IFD CHF	
35	Solde fiscalement reportable en 2011			
35.1	Exercice commercial 2010 (09/10)			01.611
35.2	Exercice commercial 2009 (08/09)			01.612
35.3	Exercice commercial 2008 (07/08)			01.613
35.4	Exercice commercial 2007 (06/07)			01.614
35.5	Exercice commercial 2006 (05/06)			01.615
35.6	Exercice commercial 2005 (04/05)			01.616
35.7	Exercice commercial 2004 (03/04)			01.617
35.8	Total (à reporter sous chiffre 6)			01.730

Documents à retourner avec la déclaration

- Bilan, compte de profits et pertes et annexe selon l'article 663b du Code des Obligations, dûment signés**
- Annexe A Etat des Titres et autres placements de capitaux**
- Annexe B Dettes et provisions**
- Annexe C Prestations versées aux membres de l'administration et aux autres organes**
- Annexe D Stock de marchandises et débiteurs**
A remplir si votre société a un stock de marchandises ou des créances résultant de ventes ou de prestations
- Annexe E Amortissements des immobilisations**
A remplir si votre société a des immobilisations corporelles (sans les immeubles) ou incorporelles
- Annexe F Immeubles**
A remplir si votre société détient des immeubles sis à Genève, en Suisse ou à l'étranger
- Annexe G Capital propre dissimulé, intérêts non admis et intérêts insuffisants**
A remplir si votre société a des dettes envers ses actionnaires, ses associés ou des personnes qui leur sont proches (physiques ou morales)
- Annexe H Coût d'investissement des participations**
A remplir si votre société possède 10% au moins du capital-actions ou du capital social d'une autre société ou un droit sur 10% au moins du bénéfice et des réserves d'une autre société
- Annexe I Réduction pour participations**
A remplir si votre société demande à être mise au bénéfice de la réduction pour participations au sens des dispositions des articles 21 LIPM et/ou 69 et 70 LIFD
- Annexe J Répartition intercantonale**
A remplir si votre société a des fors d'imposition dans différents cantons suisses ou si elle a transféré son siège à l'intérieur de la Suisse lors de l'exercice commercial (période fiscale) 2011
- Annexe K Répartition intercommunale**
A remplir si votre société a des fors d'imposition dans différentes communes genevoises
- Annexe L Engagements hors bilan**
A remplir si votre société a pris des engagements hors bilan dont ont bénéficié les actionnaires, les associés ou des personnes qui leur sont proches (physiques ou morales)
- Annexe M Répartition du résultat fiscal d'après les sources de produits et charges**
A remplir si votre société bénéficie d'un statut fiscal de société auxiliaire au sens des dispositions de l'article 23 LIPM ou d'un statut fiscal particulier couplé avec un statut auxiliaire
- Autres (à préciser):** _____

Les diverses annexes sont disponibles sur le CD-ROM joint à la déclaration ou sur demande (soit par téléphone au 022.327.52.00, soit à la réception de l'Hôtel des finances).

Observations
